

Le Havre, le 22 novembre 2011

Une fois de plus, le Groupe de Direction fait bloc pour dénoncer le tract que l'organisation syndicale CGT a diffusé le vendredi 18 novembre 2011, et qui concernait la mise à disposition de salariés pour le Noël des enfants.

Ce même Groupe de Direction a, rappelons-le, validé la présentation du projet d'entreprise aux Docks Océanes du Havre, insultant les salariés que nous sommes.

C'est ce même groupe, qui aujourd'hui obéit aveuglement à des décisions unilatérales de la Direction, provoquant de trop nombreux dysfonctionnements internes et compliquant notre mission chaque jour.

Si effectivement, le Comité d'Entreprise est aujourd'hui responsable des œuvres sociales, il est quand même bon de rappeler que le budget qui lui est alloué, correspond à la moyenne du budget des trois dernières années et que dans ce cadre, les salariés qui, sous l'ancien système, étaient mis à disposition par le PAH, n'étaient pas refacturés à l'ADOS.

Donc, si aujourd'hui, les salaires des agents mis à disposition sont refacturés au CE, ceci impactera inévitablement notre budget global et ce seront les activités qui en pâtiront !

De plus, pourquoi proposer que les salariés volontaires à l'organisation de cet évènement posent un RTT ou un congé afin d'y être présents, alors qu'il est de coutume depuis plusieurs dizaines d'années que les responsables libèrent à titre gracieux le personnel en question ?

Alors, avant de commencer à nous faire la leçon, que ce même Groupe de Direction, qui se dit porteur de valeurs, arrête d'alimenter le conflit !

Si aujourd'hui celui-ci fait bloc, pour tenter une fois de plus de porter le discrédit sur nous, et pour que finalement vous vous posiez la question de savoir si nous n'avons pas été trop loin, regardez tout simplement autour de vous et voyez ce qu'est devenu notre établissement en matière de relations humaines.

Enfin et pour ne pas perdre trop de temps sur ce communiqué infondé, reflétant beaucoup plus un problème de fierté qu'un problème de fond ou de forme, nous réitérons que notre établissement nous appartient et qu'il convient plus que jamais de nous le réapproprier.

Pour ce qui est de la mise à disposition de salariés pour l'organisation du Noël des enfants, le Syndicat CGT réunit ses instances jeudi après midi pour prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de cette activité et à la réaffirmation de nos fondamentaux.

**A bon entendeur !!**

Le Secrétaire Général

CGT GPMH

L.DELAPORTE

Le Président

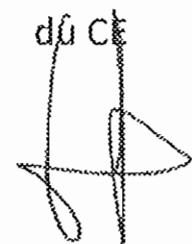
du Comité des Fêtes



X.DECHAMPS

Le Secrétaire

dû CÉ



S.LEDAMOISEL

**POUR INFO ET AFFICHAGE**